



RÉSEAU DE  
L'ACTION BÉNÉVOLE  
DU QUÉBEC

# Dossier de présentation

**MEMBERSHIP**

Réseau de l'action  
bénévole du  
Québec (RABQ)

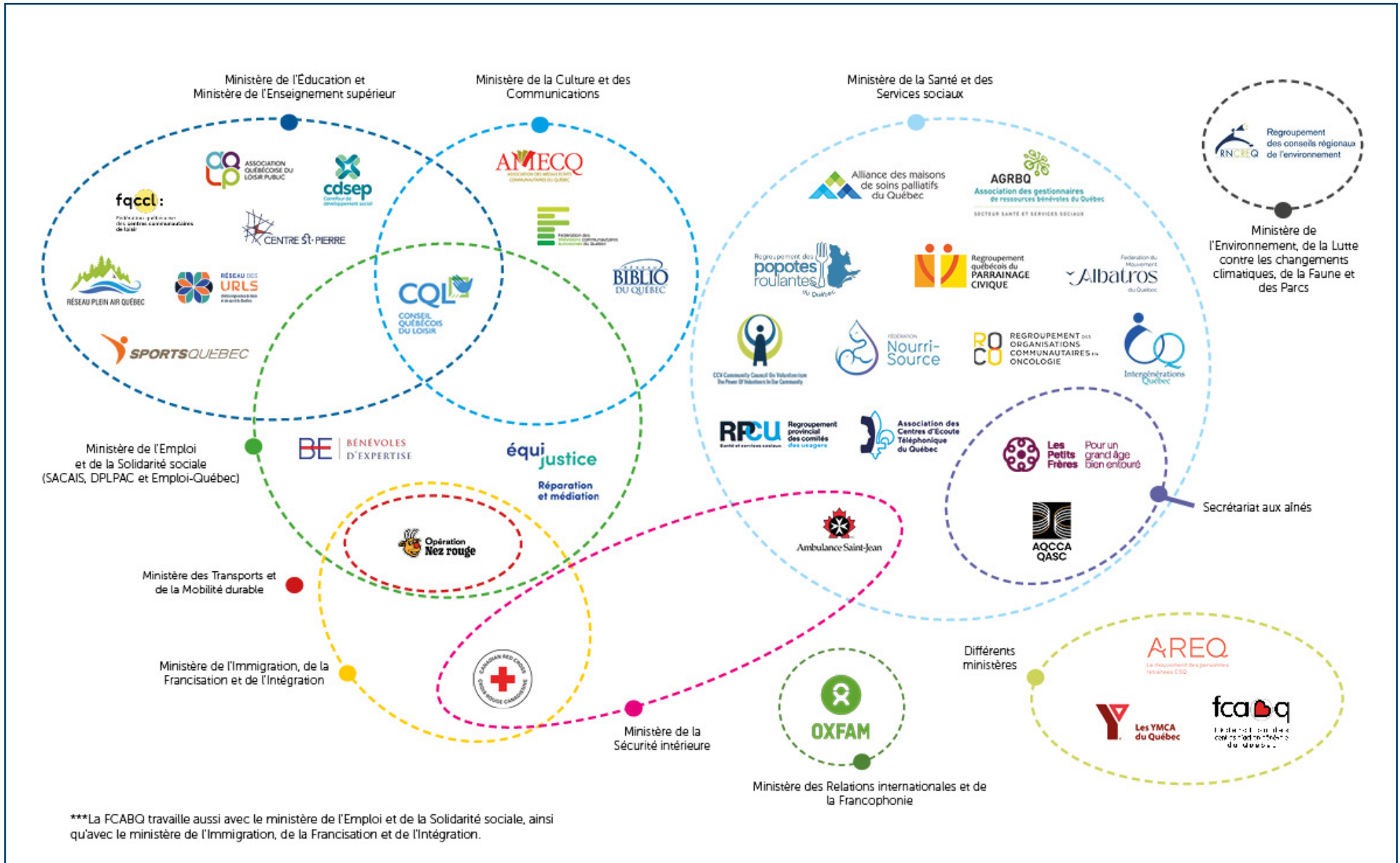






# Membres du RABQ

34 membres multisectoriels de l'action bénévole



\*\*\*La FCABQ travaille aussi avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi qu'avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.



# Catégories de membres

**Le RABQ comprend 4 catégories de membres : les membres réguliers, les membres associés, les membres affinité et les membres honoraires.**



Une demande d'adhésion peut être faite pour les trois premières catégories uniquement. Voici les critères à respecter :

Membres réguliers	Membres associés	Membres affinité	Membres honoraires
<p><i>2 personnes à titre de déléguées • Droit de vote • Éligible CA - entre 6 et 8 administrateurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Être un regroupement, une association ou une organisation nationale;</li><li>▶ Être légalement constitué en vertu d'une loi québécoise ou fédérale;</li><li>▶ Avoir le statut d'organisme sans but lucratif (OSBL);</li><li>▶ Regrouper au sein de son membership des personnes morales qui œuvrent avec des bénévoles;</li><li>▶ Ne pas déjà être membre d'un regroupement, d'une association ou d'une fédération membre du RABQ;</li><li>▶ Avoir une mission et des actions dont le rayonnement est national (territoire québécois);</li><li>▶ Avoir une vie associative;</li><li>▶ Adhérer à la mission et être intéressé aux buts et aux activités du RABQ</li></ul>	<p><i>1 personne à titre de déléguée • Droit de vote • Éligible CA - entre 1 et 3 administrateurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Être un regroupement, une association ou une organisation nationale;</li><li>▶ Être légalement constitué en vertu d'une loi québécoise ou fédérale;</li><li>▶ Avoir le statut d'organisme sans but lucratif (OSBL);</li><li>▶ Avoir une préoccupation significative face à l'action bénévole au Québec en lien avec les autres organismes membres du RABQ;</li><li>▶ Adhérer à la mission et être intéressé aux buts et aux activités du RABQ</li></ul>	<p><i>1 personne à titre de déléguée, mais pas de droit de vote ni de siège au CA</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Être un regroupement, une association ou une organisation locale ou régionale, répondant aux mêmes conditions que les membres associés et étant dans l'impossibilité de joindre un regroupement ou une association nationale au moment de leur adhésion.</li></ul>	<p><i>Aucun droit formel</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Les membres honoraires sont des individus que le RABQ désire honorer d'une manière spéciale, selon les critères établis par le Conseil d'administration et nommés à ce titre par ce dernier.</li></ul> <p>AVANTAGES :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Reconnaissance officielle</li><li>▶ Mention dans les communications du RABQ</li></ul>



# Pourquoi devenir membre du RABQ?



## Être membre du RABQ vous permet :

- De participer aux comités et groupes de travail, les assemblées des membres, les sessions d'information et de formation
- D'être représenté auprès des instances gouvernementales et publiques concernant les enjeux collectifs, tels que la reconnaissance, le développement et le soutien de l'action bénévole
- D'être représenté sur une base collective, auprès des partenaires et lors des lieux de concertation relatifs à l'action bénévole
- D'être consulté et de participer à la concertation sur des dossiers d'intérêt collectif
- D'avoir accès aux services et aux publications offerts par le RABQ – en primeur
- D'avoir la possibilité de devenir administrateur\* au conseil
- Une visibilité accrue sur nos outils de communication et de promotion (infolettre, calendrier du RABQ, réseaux sociaux)
- Des opportunités de réseautage stratégique

*\*Seuls les membres réguliers et associés ont le droit de vote et la possibilité de siéger sur le conseil d'administration.*



# Et plus encore !



**Être membre du RABQ donne accès à votre organisation et à vos organismes membres à :**

- Des ateliers/conférences à des tarifs réduits
- L'infolettre du RABQ qui contient divers articles, études et outils en lien avec le bénévolat
- Un code promo pour GÉO Bénévoles Élite
- Du soutien professionnel et du conseil
- Des outils de promotion du bénévolat auprès de divers partenaires : médias, institutions, entreprises et associations
- L'occasion d'être invité en priorité aux divers forums, webinaire ,etc.



# Obligation des membres

**En tant que membre du RABQ, vous vous engagez à:**

- Favoriser la participation de votre organisation et de vos membres dans les différentes activités organisées par le RABQ;
- Promouvoir les activités et transmettre l'information du RABQ auprès de votre réseau;
- Proposer au RABQ des moyens par lesquels il rendra visible votre adhésion;
- Afficher que votre organisation est membre du RABQ sur votre site Internet, dans le rapport annuel et dans vos principales publications;
- Vous acquitter annuellement de la cotisation, laquelle varie en fonction des revenus des membres (voir tableau ci-dessous).

Coûts en juillet 2025	Membres réguliers et associés	Membres affinité
Revenus de 500 000 \$ et plus	300 \$	150 \$
Revenus de 499 999 \$ et moins	150 \$	75 \$



# Comment devenir membre?

## Documents à fournir avec votre demande :

- Une résolution de votre conseil d'administration demandant l'adhésion au RABQ et précisant le nom de la ou des personnes identifiées à titre de délégué(s);
- Une copie des lettres patentes;
- Une copie du dernier rapport annuel;
- Une copie des règlements généraux.

## Vous devez faire parvenir votre demande

### par la poste à :

Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ)  
7665 boul. Lacordaire, CP 119,  
Montréal, Qc, H1S2A7

### ou par courriel :

[info@rabq.ca](mailto:info@rabq.ca)





[rabq.ca](http://rabq.ca)

